
CHAPITRE III

PRINCIPES DIRECTEURS

Conclusions et recommandations

Le principal objectif d'Information Canada consiste à améliorer la qualité et l'efficacité des services d'information fédéraux. Cet objectif devrait se fonder sur les principes suivants:

- a) Si le rôle d'Information Canada est de réglementer et de coordonner les activités d'information des ministères afin de produire un système d'information global, il lui est impossible de ne pas élaborer ses propres programmes d'information. Cependant, cette activité devrait être réduite au minimum.
- b) Information Canada devrait évaluer continuellement les programmes d'information des ministères afin de s'assurer qu'ils répondent le mieux aux besoins d'information du public.
- c) Information Canada devrait évaluer continuellement la rentabilité de tous les programmes d'information et devrait prendre des mesures pour empêcher le gaspillage et la répétition.
- d) Le public devrait pouvoir se procurer facilement des renseignements concrets et utiles sur les politiques, les programmes et les services du gouvernement fédéral. Les services d'information n'ont pas pour fonction de faire ingurgiter des renseignements.
- e) Bien qu'il puisse être souhaitable d'adapter les renseignements aux besoins des particuliers, des régions, et des groupes spéciaux, les frais que cela comporte peuvent être hors de proportion avec les avantages qui en découlent.